



PARNAY COMMUNE ZÉRO DÉCHET

LA GAZETTE DE PARNAY

BULLETIN MUNICIPAL N ° 15

AVRIL 2019

MAIRIE de PARNAY

Route de SAUMUR

49730 PARNAY

Tél : 02.41.38.11.61

E-mail : mairie-parnay@wanadoo.fr

Site : parnay.fr

Permanences du secrétariat

lundi 8H30/12H30-14H30/18H30

Mercredi 08H30/12H00

Vendredi 8H30/12H30- 13H30/16H30

Monsieur le maire peut recevoir sur RDV

En cas d'urgence vous pouvez appeler le 06.43.70.30.70

Chères Parnaysiennes, Chers Parnaysiens,

Plusieurs événements vont ouvrir la saison du printemps sur notre commune :

La fête des semences, qui sera organisée, pour la première fois, à PARNAY, le dimanche 14 avril derrière la mairie.

Des exposants seront présents et des conférences seront organisées sur des sujets d'actualités comme l'avenir de la biodiversité, l'autonomie des paysans face au lobby de la semence, les OGM et bien d'autres thèmes environnementaux qui nous intéressent en tant que citoyens.

Autre événement, plus musical : le groupe I.M.LI de L'association des Ligériens de cœur, organise 3 concerts, dont celui programmé le samedi 18 mai, à Parnay.

Cette soirée musicale pour tout public, aura lieu en toute convivialité, sur l'espace vert de notre belle église. Vous pourrez vous restaurer sur place.

Je tiens à remercier les membres de cette Association, principaux acteurs de ces deux événements, en partenariat avec la Commune de PARNAY. Les entrées seront gratuites.

Je n'oublie pas, non plus, la fête des voisins. Cette soirée festive, durant laquelle vous partagerez votre pique-nique, aura lieu le vendredi 28 juin, à partir de 19h00 et sera animée par un orchestre musette.

Une petite nouveauté : nous vous installerons un parquet pour pouvoir danser.

Anjou vélo Vintage , sera également de la fête, une nouvelle fois sur notre commune, le premier week-end de juillet.

Plus de 1 500 vélos feront une pause sur le parking de la boulangerie en dégustant un grand vin de Loire : le Saumur Champigny !

Une belle fête vintage à voir .

Éric Lefièvre, Maire.

ÉCHOS DES RÉUNIONS

PANNEAU TOURISTIQUE ONF

Monsieur Didier Chevrollier, présente un panneau touristique, sur proposition de M. Jaumouillé, technicien à l'ONF. Ce panneau serait installé en bordure du sentier de randonnées.

Le devis de conception, fourniture et pose de ce panneau d'information s'élevant à 3 450.00 € HT est validé par la majorité des conseillers présents.

RETROCESSION DE TERRAIN BASSE RUE DE LA SCI CAVES & CHATEAU DE PARNAY A LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la SCI Caves & Château de Parnay qui propose de rétrocéder à titre gratuit une bande de terrain, une partie des parcelles AC 72, 72 et 75, afin d'élargir la Basse Rue pour que les services de secours puissent accéder au futur hôtel, qui a fait l'objet d'une demande de permis de construire enregistré sous le n° PC049 235 18 M0002.

M. Vincenot, représentant la SCI, précise que les frais de géomètre pour le détachement de cette de terre et les frais de notaire seront pris en charge par la SCI Caves & Château de Parnay.

M. Plésant s'interroge sur le surcoût des travaux de voirie que va engendrer cette bande de terrain appartenant à la Municipalité.

Plusieurs Conseillers affirment que si la Municipalité refuse cette proposition, la SCI n'obtiendra pas l'autorisation de construire, alors qu'une telle opportunité, pour la Commune, ne se refuse pas.

M. le Maire répond qu'aucun renseignement n'a été apporté à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, cette rétrocession de terrain à titre gratuit.

MOBILIER POUR LE BUREAU DU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, valide le devis, de la Société ALTER BURO de Saumur, relatif à l'achat de mobilier pour le bureau de maire, d'un montant de 782.66 € HT.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU BOURG ENTRE LA MAIRIE ET LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire informe que suite à l'appel d'offres relatif au travaux d'aménagement du bourg entre la mairie et la boulangerie, deux propositions nettement supérieures à l'estimation faite par le Cabinet d'Architecte TALPA, ont été réceptionnées.

La Commission a donc décidé de demander aux entreprises de refaire une proposition, après avoir retiré plusieurs lignes de travaux et la fourniture du mobilier urbain, seul l'Entreprise "Les Artisans Paysagers", de Chignon (37500), a répondu à cette demande.

Monsieur le Maire présente cette nouvelle proposition, revue à la baisse, qui s'élevant à 115 571.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à la majorité ce devis après avoir procédé au vote : deux abstentions, 6 pour.

FÊTE DES SEMENCES

Monsieur Le Ficher, Président de l'Association "Ligériens de cœur" fait savoir au Conseil Municipal que la Serre Solidaire étant sur Parnay, l'Association souhaite organiser "La Fête des Semences" sur la Commune. Cette manifestation aurait pour but de promouvoir les entreprises et d'échanger avec les semenciers.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition et après réflexion, il est décidé que la manifestation aurait lieu sur le terrain de sports de l'école, éventuellement le dimanche 14 avril. La date peut être modifier en fonction d'éventuelle manifestations sur les Communes voisines.

RÉFECTION DU MUR EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Monsieur Plésant présente deux devis relatifs à la réfection du mur extérieur, côté rue, de l'école, à savoir :

- L'entreprise COQ de Turquant (49730) ► 4 469.51 € HT

- L'ASPIRE de Saumur ► 4 282.31 € HT (sans les matériaux).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de confier les travaux à l'Entreprise COQ.

ACHAT D'UN FOUR ET REMPLACEMENT DE L'ÉVIER DE LA SALLE DES LOISIRS

Monsieur le Maire propose aux Conseiller Municipaux d'équiper la cuisine de la salle des loisirs d'un four professionnel électrique et de remplacer l'évier qui est trop petit.

Madame Millon présente le devis relatif à l'achat d'un four professionnel électrique, de la Société METRO de Saint-Barthélémy d'Anjou (49124), s'élevant à 1 337.35 € HT ainsi que le devis d'une plange pour remplacer l'évier, de la Société MAT49MB d'Angers (49000), s'élevant à 759.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ces deux propositions.

ONF-VENTE DE BOIS

M. Chevrollier informe le Conseil Municipal que l'abattage de bois, dans la forêt communale, programmé pour cette année se situant en zone difficile d'accès, il est confié à la Société Nature Le Bois et la Forêt de Vendôme (41100), dont le devis s'élève à 3 000.00 €. Le bois débité en 2 mètres sera proposé à la vente aux administrés de la Commune.

SUBVENTIONS 2019

Sur proposition de la Commission « finances », le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions de l'exercice 2019 comme suit :

ADMR "Les Tuffeaux"	340.00 €
ACAT	80.00 €
ASSOCIATION CHASSE PARNAY	80.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE PARNAY	120.00 €
CLUB "LE VERT COTEAU"	500.00 €
LIGERIE DE COEUR	500.00 €
FAMILLES RURALES JEUNESSE	3 510.72 €

PRÉSENTATION DU PROJET DE CENTRALE PHOTO-VOLTAÏQUE

Madame Zumstein, de la Société THIRDSTEP, de Sophia Antipolis (06560) a présenté le projet de centrale photovoltaïque, sur la Commune.

Les terrains retenus sont de la jachère, du bois taillis et d'anciennes vignes en cours d'arrachage, d'une superficie de 52 ha 73 a 69 ca. La surface d'implantation serait de 48 ha.

Le site retenu est plat et bordé sur 3 côtés par des bois. Une exploitation d'élevage, en BIO, d'Allonnes (49650), ne pouvant pas accroître son foncier sur cette Commune, installerait une centaine de moutons au sein de la centrale afin d'entretenir le sol.

Un jeune apiculteur professionnel, de Souzay-Champigny (49400), en cours d'installation, projette d'y installer des ruches.

Les bosquets existants sur les terrains retenus seront conservés et un parcours pédagogique serait aménagé afin de sensibiliser la population.

La centrale serait raccordée au poste source de Distré, situé à 7 km.

Selon un planning prévisionnel, une étude d'impact débutera en avril, le permis de construire déposé en janvier 2020 pour une obtention en septembre de la même année.

La demande de raccordement se ferait en octobre 2020, la signature du bail et le lancement des travaux en mars 2021 par une mise en service durant l'été 2021.

COTISATIONS 2019

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion, au 1er janvier 2019 au CAUE dont la cotisation s'élève à 46.60 € et à la Fondation du Patrimoine dont le coût de l'adhésion s'élève à 55 euros.

CONFORTEMENT D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT ROUTE DE SAUMUR

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'analyse des offres, des Entreprises ROC CONFORTATION et ATCS, relatives aux travaux de confortement d'un mur de soutènement situé route de Saumur, effectuée par Monsieur Léotot, Géologue et Maître d'Œuvre.

•L'Entreprise ROC CONFORTATION - 37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLE :

- pas fourni de mémoire technique
- montant de l'offre : 15 132.00 €

•L'Entreprise ACTS - 49700 BROSSAY :

- mémoire technique fourni
- montant de l'offre : 15 268.00 €

Monsieur Léotot fait remarquer que la différence entre les deux offres est minime mais que l'absence du mémoire technique de la part de l'Entreprise ROC CONFORTATION est pénalisante pour cette dernière.

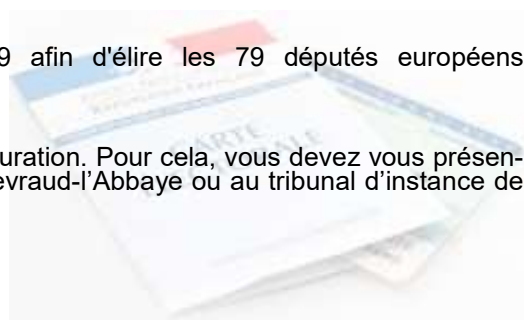
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'Entreprise ACTS.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes de 2019 se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Le bureau de vote sera à la salle des loisirs, 2 chemin du Béniquet.

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez voter par procuration. Pour cela, vous devez vous présenter au commissariat de police de Saumur, à la gendarmerie de Fontevraud-l'Abbaye ou au tribunal d'instance de Saumur.



ANIMAUX ERRANTS - FRAIS DE GARDE

La Municipalité rappelle qu'elle prendra toutes dispositions propres à empêcher la divagation des animaux sur la Commune. (arrêté municipal n°ARRETE2018-03 du 09.02.2018).

Il est ordonné, par arrêté municipal, que les animaux soient tenus en laisse et que les animaux errants saisis sur le territoire de la Commune soient conduits au chenil communal situé 2, chemin de Béniquet, où ils seront gardés 8 jours avant d'être confiés à l'ASPA d'Angers, avec laquelle une convention a été signée (articles L211-25 et L211-26 du Code Rural de la pêche Maritime).

- Les frais de garde seront facturés 20.00 € par jour, par animal, aux propriétaires ou détenteurs de ces animaux pris en divagation sur la Commune.
- Les frais vétérinaires seront directement mis à la charge de ses propriétaires ou de ses détenteurs.
- Ces derniers seront redevables d'une amende de 150.00 €.

INFOS ET VIE PRATIQUE

LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS (2, chemin de Bénéquet)

Elle peut accueillir jusqu'à 80 personnes assises, la cuisine est équipée d'un grand réfrigérateur, d'un four micro-ondes, d'un four électrique et de deux plaques à induction.

Les réservations se font au secrétariat de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public.

	Habitants de Parnay	Locataires hors commune
Week-end	165.00 €	240.00 €
Week-end de 3 jours	195.00 €	270.00 €
Journée en semaine	80.00 €	120.00 €
Supplément ménage	100.00 €	100.00 €
Caution	500.00 €	500.00 €

LOCATION DE BARNUMS, TABLES ET BANCS

Le Comité des Fêtes de Parnay propose à la location des barnums, tables et bancs pour vos fêtes ou manifestations extérieures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter. Mme Haudebault au 02.41.38.10.91 ou M. Thyreault au 02.41.40.77.21

PARNAY
49



LA FÊTE DES VOISINS



Vendredi 28 juin
À partir de 19 h 00
Sur la place de l'Église
Animée par
La Guinguette de Peggy

L'appéritif est offert
par la Municipalité
N'oubliez pas votre verre
Et votre pique-nique

Des barbecues seront mis à votre disposition

PARNAY

Ma ville en chiffres

2019

POPULATION MUNICIPALE



435
habitants

2018

POPULATION MUNICIPALE

451 habitants

En détail *

Densité
de la population



69
Hab/Km²

Évolution annuelle
moyenne de la
population (depuis 2009)



-1,3 %



205
ménages

personnes
seules
et autres

36,6 %

familles

63,4 %

Répartition de la population

Moins de
25 ans

106

Entre 25
et 64 ans

258

Plus de
65 ans

87



Nombre de
femmes entre
15 et 64 ans

149



Nombre
d'hommes entre
15 et 64 ans

161

Part des
adultes
mariés

54,8 %



Part des
adultes
non mariés

45,2 %



Diplômes des + de 15 ans

AUCUN
ou BEPC

28,7%

CAP
BEP

35,2%

BAC

16,5%

ENSEIGN.
SUPÉRIEUR

19,6%



13

ENTREPRISES

soit le nombre de numéros SIRET enregistrés sur la commune



205
résidences
principales

12
résidences
secondaires

25
logements
vacants



94,7 %
de maisons



2,5 %
d'appartements

81,8 %
propriétaires

16,7 %
locataires

les pourcentages manquants correspondent à la part de logements autres et à la part de personnes logées gratuitement

* sur les chiffres détaillés 2018 en vigueur en attendant la publication des chiffres détaillés 2019
Les petits effectifs doivent être maniés avec précaution, car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.

LE RÔLE DE CHACUN

▶ LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

▶ LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

▶ LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- ▶ Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- ▶ Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- ▶ Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

**AFIN DE VOUS PRÉSENTER
CE DISPOSITIF,
UNE RÉUNION PUBLIQUE
AURA LIEU LE MARDI 14 MAI,
A 18 H 30 A LA SALLE DES
LOISIRS (2, chemin de Béniquet)**



Conception graphique : 2015-1260 / Sirpa Gendarmerie © MDL F.HAIGARD
SDG 15-36025-2-500

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie



ENTRETIENIR LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers

Contre les frelons asiatiques



► Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, **vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)**

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, vous pouvez contacter :

- L'Entreprise Pavillon—49, rue du Gros Caillou—49400 Saumur—
Tèl. : 02.41.67.32.19 ou 06.85.51.31.12
- L'Entreprise Couannet Paysage—51, rue de la Paleine-49260 Bellevigne les Châteaux
Tèl. : 06.87.95.59.76

La Municipalité de Parnay participe à hauteur de 90.00 € par nid détruit.

DON DE POULES COMPOSTEUSES

La Municipalité de PARNAY propose deux poules composteuses à l'adoption aux habitants de la Commune, contre bons soins, afin de réduire les déchets. Une poule mange environ 150 kilos d'aliments par an, c'est donc 300 kilos de déchets en moins dans les poubelles et ça fera aussi environ 600 œufs.

Pour responsabiliser chaque participant, un contrat d'adoption est signé avec la Commune. Ce contrat engage l'adoptant à respecter certaines règles pour garder les poules composteuses en bonne santé.

Les personnes souhaitant se porter volontaires pour devenir famille d'accueil de poules composteuses peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie jusqu'au 17 Mai 2019.

Tél. Mairie : 02.41.38.11.61

mail : marie-parnay@wanadoo.fr



LE COMPOST :

JE VALORISE MES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Vos déchets de cuisine et de jardin sont une véritable richesse puisqu'en se dégradant ils se transforment en compost. En compostant vos déchets organiques à la maison, vous pouvez en tirer profit, tout en réalisant des économies. Quand on sait que près de 28% de la poubelle ordures ménagères* est constituée de ces déchets, vous pourrez réduire d'autant le poids de votre poubelle, tout en respectant l'environnement.



40 kg/an/personne de déchets évités en compostant mes déchets de cuisine et de jardin

**Si vous souhaitez réserver un composteur,
remplissez le bon de commande disponible dans votre mairie
ou sur le site de Saumur Agglopropreté : www.agglopropre49.fr**



PARNAY COMMUNE ZÉRO DÉCHET

Tout Parnay mobilisé pour la réduction des déchets !

Nous vous l'avons annoncé lors des vœux 2019, notre commune s'est engagée dans une démarche exemplaire et participative vers le « zéro déchet ». Des animations ont déjà eu lieu autour des consignes de tri. 25 personnes ont répondu présentes et ont ainsi pu redécouvrir les consignes de tri, le devenir des déchets et l'importance de les réduire au quotidien.

Par ailleurs, les beaux jours arrivant à grande vitesse avec l'envie d'entretenir son jardin, Saumur Agglopropreté a organisé une session de broyage le 16 mars à Parnay, afin de limiter l'apport de déchets végétaux en déchetterie. Ainsi, 6 personnes ont pu bénéficier de ce service gratuit et contribuer à la réduction du volume de ses déchets par une valorisation en paillage. En effet, le broyat obtenu peut être utilisé comme paillis dans le jardin ou les massifs, il permet ainsi d'enrichir le sol et de limiter le développement des mauvaises herbes.

D'autres sessions de broyage sont organisées en déchetterie. Vous pouvez retrouver toutes les dates en Mairie ou sur le site internet de Saumur Agglopropreté.

Le programme continue avec de nouvelles animations pour vous aider à réduire vos déchets :

- **10 avril de 10h à 11h30**

Visite de la déchetterie de Bellevue, Route de Vivy à Saint Lambert des Levées

Venez découvrir le fonctionnement d'une déchetterie et les explications sur les différentes valorisations des déchets acceptés en déchetterie, les lieux de stockage des déchets ménagers et la plateforme de stockage des déchets verts. Visite avec inscription ouverte aux enfants.

- **24 avril à 19h00**

Venez participer à un atelier de fabrication de lessive et d'un produit multi-usages. Des recettes simples, des ingrédients économiques et efficaces. Vous adopterez rapidement ces nouveaux produits !

Ouvert à tous

- **22 mai à 19h00**

Venez découvrir des recettes et des astuces pour prendre soin de soi tout en réduisant ses déchets. Atelier de fabrication d'un déodorant et partage d'astuces autour des cosmétiques.

Ouvert à tous.

- **28 juin à 19h00 Place de l'Eglise à Parnay**

Cette année la Fête des Voisins se veut Zéro Déchet (ou presque). A cette occasion, nous sommes invités à limiter au maximum les déchets. Pensez à prendre vos verres réutilisables et à limiter au maximum vos déchets. Pour les déchets n'ayant pas pu être évités, pensez au tri !

L'idée est de prouver qu'un événement sans déchet est aussi réalisable : « Sans Déchet, la fête est plus folle ! »

- **LES PROJETS :**

- Visite du Centre de tri des emballages Paprec à Seiches sur Le Loir. Venez découvrir le circuit de nos déchets d'emballages.

Visite ouverte aux enfants. Inscription auprès de Saumur Agglopropreté

- Inauguration de la Zone de Gratuité ADRESSE

La zone de gratuité est un espace où vous pourrez déposer ce dont vous n'avez plus besoin, à condition que ce soit propre et réutilisable. Vous pourrez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé.

Par ailleurs, Lucile IZYDORCZYK, animatrice de proximité à Saumur Agglopropreté a pris contact avec les gîtes de Parnay, afin de leur proposer des affiches avec les consignes de tri en plusieurs langues pour inciter les touristes à d'avantage trier. Si vous avez la gestion d'un établissement touristiques et que vous n'avez pas été contacter, n'hésitez pas à contacter Saumur Agglopropreté ou à vous rapprocher de la mairie afin d'obtenir ces affiches.



FÊTE DES SEMENCES LIBREMENT REPRODUCTIBLES



*EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARNAY (autorisation organisation de la fête dans le village)
COMITE DES FETES de PARNAY (prêt tables et bancs) - LA COMMUNE DE TURQUANT (prêt de 6 barnums)
LE PNR (prêt de toilettes sèches) - L'ASSOCIATION ASPIRE (prêt d'un camion)
TERRE DE PIXEL (création graphique gracieuse de l'affiche et des prospectus)
L'ASSOCIATION LIGERIENS DE CŒUR (mise à dispo d'un porteur de projet)*

Nous organisons le dimanche 14 avril 2019 à Parnay 49730 de 10h à 19h (entrée et participation libre), la première fête des semences librement reproductibles.

Instaurer ce rendez-vous annuel dans notre région correspond à une réalité actuelle de l'économie locale. Depuis des générations chaque paysan, chaque jardinier, chaque semencier mais aussi chaque mangeur est concerné pleinement par la semence du produit qu'il cultive où qu'il mange.

Au programme 2 conférences et 1 débat sur les thèmes:

MATIN

1ère conférence avec Valentin et Jean-Pierre de **10h à 11h30** La perte d'autonomie semencière des paysans européens est réelle mais ce n'est pas une fatalité »,

APRES-MIDI

2^e conférence avec Guy de **14h30 à 16h00** Comment les entreprises de l'agrochimie veulent remplir nos assiettes de nouveaux OGM non étiquetés ni évalués et breveter tout ce qui vit sur terre »,

Le débat avec Marie-Noëlle de **17h00 à 18h30** Semences paysannes : une arme face au changement climatique et la primauté des droits des agriculteurs de conserver, utiliser, échanger et vendre leurs semences »

En parallèle fonctionneront des ateliers tenus par des jardiniers amateurs, des entreprises engagées dans la défense de l'environnement et de la biodiversité, des associations comme LES COQUELICOTS ou VALORISE, des semenciers comme GERMINANCE. Des particuliers désireux de partager leur savoir faire pour fabriquer leur produits d'entretien sans chimie. Pour la convivialité, la buvette des Ligériens de coeur sera ouverte de 10h à 19h.

Notre but : Depuis plusieurs décennies, l'érosion de la biodiversité cultivée est considérable. Nous voulons montrer dans cette fête que les alternatives sont possibles et déjà bien existantes en France et à travers le monde.

LES INTERVENANTS

Des paysans ayant des responsabilités internationales (FAO, TIRPAA, LVC, AVSF, IRAM,

Valentin BEAUVAL Retraité après avoir été agriculteur de 1981 à fin 2009

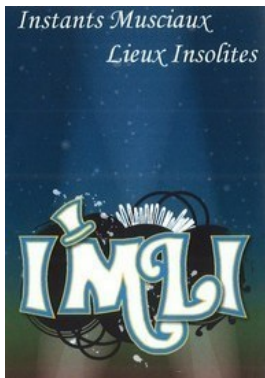
Jean-Pierre LEBRUN Maraicher bio à la retraite

Guy Kastler Paysan à la retraite défend la possibilité d'autres modèles agricoles, en faveur de la biodiversité, de la santé humaine et des paysanneries.

Une journaliste, Marie-Noëlle BERTRAND cheffe de la rubrique Planète de l'Humanité.

Dimanche 14 avril 2019 de 10h à 19h, venez à la 1ere fête des semences librement reproductibles pour vous informer et, échangé avec les intervenants des conférences, la journaliste, des professionnels et des amateurs éclairés. L'entrée est gratuite, participation aux frais libre.

Jean-Claude LE FICHER Président Association LIGERIENS DE CŒUR, porteur de projet serre solidaire & ambassadeur PNR : courriel presidence@ligeriensdecoeur.fr



CONCERTS "INSTANTS MUSICAUX EN LIEUX INSOLITES"

Samedi 18 mai 2019, de 19 h. à 23 h., sur l'esplanade de l'église Saint-Pierre à Parnay, place non pas à un mais... à deux concerts de chansons françaises ! Retrouvez "Ambak", trio de la Roche-sur-Yon et "Beretta Chic", trio de Briollay. Un intermède aura également lieu par le crieur public poitevin "Justin PEUDO".



BARETTE CHIC

Bianca, Cadet et Junior Beretta viennent perpétuer la grande tradition familiale: chanter les tubes ! La fratrie joue un concert sur fond d'anecdotes fantasques ramenées des voyages de papa, maman et autres ancêtres colporteurs de chansons. Si Bianca et ses frères sont charismatiques et distingués... Ils sont aussi imprévisibles et indisciplinés. L'ambiance est loufoque et interactive, du twist et du swing pour des tubes tellement revisités que vous aurez parfois du mal à les reconnaître... Twist N' Guinche Comedy!



AMBAK

Dans une ambiance acoustique à la fois simple, conviviale et festive venez découvrir ce groupe

Composé de deux guitaristes chanteurs et d'un accordéoniste, le groupe reprend de nombreux tubes et standards de la chanson française, tout en y apportant sa touche personnelle...

Quelques artistes du répertoire : Téléphone - Noir Désir - Alain Bashung - les Nègres-ses Vrtes - la rue Ketanou - Indochine - Renaud - Serge Gainsbourg - Georges Brassens - Édith Piaf - Jaques Brel - Charles Aznavour et bien d'autres en-



Justin PEUDO, crieur public

Il endosse les habits de Garde champêtre et de Facteur. Ces personnages conservent auprès de la population une image sympathique intacte qui rappelle biens des souvenirs, car ils faisaient parti de la vie des français.

Le crieur public fait du lien, il est la voix du peuple, le passeur d'informations, porteur de messages, réveilleur de conscience. Le crieur n'est pas un personnage de théâtre. C'est un humain, un citoyen qui met sa présence et son énergie au service des autres à travers un acte : la criée. Celles-ci peuvent durer quelques secondes ou s'étaler sur plusieurs minutes. Elle est individuelle ou collective.

Buvette et restauration sur place

Vente de jus de pomme et gâteaux par les jeunes de l'Association Loire et Coteau.

Les Ligériens de Cœur vous proposent également cette année 2 autres Instants Musicaux dans des Lieux Insolites, avec toujours plus de nouveautés et d'univers différents :
A Montsoreau le 29 juin et à Souzay-Champigny le 21 septembre.

Les concerts IMLI, offerts par l'Association, ont pour objectif de provoquer des rencontres entre des personnes qui ne se côtoient pas habituellement, pour créer des liens intergénérationnels concourant au partage et à la solidarité. C'est aussi l'occasion d'inciter les spectateurs à visiter des lieux du patrimoine culturel où se déroulent les concerts.



Dimanche 16 juin 2019, le Département de Maine-et-Loire donne rendez-vous à tous les amoureux de la petite reine pour la Fête du Vélo en Anjou. L'édition 2019 de la Fête du Vélo revient côté Est sur les bords de Loire, entre Angers et Montsoreau.

Pour cette occasion, les routes et levées de la Loire sont réservées aux cyclistes de 9 H à 18 H.

Cinq itinéraires entre Bouchemaine et Montsoreau

Grâce aux ponts et aux navettes fluviales, cinq boucles seront suggérées aux cyclistes sur près de 120 kilomètres en bord de Loire :

- La boucle angevine de la confluence : Angers, Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé, La Daguenière (42km).
- *Entre schiste et levée* : Les Ponts-de-Cé, Saint-Mathurin-sur-Loire, Saint-Rémy-la-Varenne, Juiigné-sur-Loire (38km).
- *Grande levée et clochers* : Saint-Mathurin-sur-Loire, Les Rosiers, Gennes, Saint-Rémy-la-Varenne (20 km).
- *Les mariniers* : Gennes, Chênehutte, Saint-Martin-de-la-Place, Les Rosiers-sur-Loire, en traversant la Loire sur un bac entre Chênehutte et Saint-Martin-de-la-Place (11 km).



- *La Levée et les troglos* : Saumur, Dampierre-sur-Loire, Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Varennes-sur-Loire, Villebernier, Saumur (30km).



Gratuite et sans inscription, la Fête du Vélo s'appuie aussi sur une multitude d'animations préparées par le Département et les communes sur l'ensemble du parcours. Rendez-vous le 16 juin !



Anatole Laguibole

dimanche 7 juillet

Heures de départ : 9h00 et 10h15 COMPLET

Saumur, Dampierre-sur-Loire, Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Turquant, Parnay, Saumur.

Plus qu'hier et bien moins que demain, guidons et guiboles renouent contact sur les paysages vallonnés de la célèbre route des vignes.

Entre Loire et patrimoine troglodytique, préparez-vous au grand voyage, avec 2 départs ! Distillant au fil des ans des nouveautés à vous en faire perdre la tête, votre trublion préféré en gardait encore sous la semelle !

2019, coup de théâtre ; l e double d'Anatole rejoint le devant du peloton. Laguibole explosive ou Laguibole engourdie, vous n'aurez pourtant qu'un objectif : parfaire votre coup de pédale au milieu d'un vignoble d'exception, entre traditions et modernité. Au détour d'une pause bien méritée, savourez les touches raffinées, gourmandes et fruitées des délices du terroir : elles rythmeront la suite de votre parcours. Devant la singularité des hauts-lieux touristiques et historiques du territoire, l'esquisse de cette incroyable excursion se dessine sous vos yeux ébahis.

«LE VERT COTEAU» ASSOCIATION DE LOISIRS A PARNAY

Notre Association compte à ce jour 37 adhérents dont 20 de Parnay, 14 de Souzay et 3 de Saumur. Depuis la dernière assemblée générale de février, le bureau se compose de la façon suivante : le président est Patrick Plésant, la Vice-présidente Claudie Guerriau, la trésorière est Joëlle Haudebault, assistée de la trésorière adjointe Nicole Cochenille, la secrétaire est Pierrette MOREAU' assistée de la secrétaire adjointe Monique PATENOTTE, membre associé Pierre JAROSSAY.

Depuis 44 ans l'Association est active tous les 1^{er} mardis du mois de 14 H à 18 H, pour un après-midi convivial. La mairie nous laisse à disposition, la salle des loisirs, 2 chemin du Béniquet.

D'autres activités sont organisées à travers des exercices de mémoire comme la dictée le matin à 10 H 30. Chacun vient avec son repas que nous partageons.

Le deuxième mardi du mois, est également ouvert à tous, même aux non adhérents.

- Un après-midi « Crêpes », accompagnées de différentes confitures fait maison, s'est déroulé le 12 février.

- 20 personnes ont eu le plaisir de participer à l'atelier cuisine dirigé par Pierre Million, ancien restaurateur, le mardi 12 mars. Ensuite 25 personnes ont apprécié lors du déjeuner le plat préparé. Pierre Million s'est proposé pour animer un second stage en décembre.

- Le 2 avril dernier, nous avons organisé une sortie à l'Auberge de la Caverne. Le spectacle avec PAULO est très plaisant !

Les activités à venir sont ouvertes aussi aux personnes non adhérentes

L'activité habituelle du Mardi avril est reportée au mardi 9 avril en raison de la sortie à l'Auberge de la Caverne sculptée.

- Mardi 21 Mai : Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles
- Mardi 4 Juin : Repas rouées (avec inscription). Nous avons invité l'association « les Faisenx de Fouées » de Distré en juin de l'année dernière. Leur prestation a beaucoup plu et chacun a demandé à renouveler l'expérience (18 € par adhérent, 22 € pour les non adhérents).
- Mardi 15 Juin : 1 journée pêche à l'étang avec pique-nique (modalités à préciser)
- Mardi 10 Septembre : Découverte des Crémets d'Anjou (modalités à préciser)
- Mardi 8 Octobre : Préparation d'un plat que nous partagerons
- Mardi 12 Novembre : Visite de l'Entreprise MARTINEAU
- Mardi 10 Décembre : Cours de cuisine avec Pierre Millon, sur le thème de Noël.

« Le club Vert Coteau ne cesse de grandir »

3 QUESTIONS À

Patrick Plésent, président du club Vert Coteau, évoque une association en pleine croissance et riche de projets.

Combien le club compte-t-il d'adhérents ?

« Le club ne cesse de grandir. Nous sommes 19 adhérents de la commune, douze viennent du club de Souzay-Champigny et deux de Saumur. Nous nous retrouvons au Moulin de Béniquet le premier mardi de chaque mois. Les personnes qui le souhaitent peuvent participer à la dictée à partir de 10 h 30. L'après-midi est consacré aux jeux, aux moments d'échange, de partage. La nouveauté concerne l'ouverture, le deuxième mardi matin de chaque mois, des balades découvertes aux non adhérents du club. Nous entretenons une étroite association avec le club de l'Amitié de Souzay-Cham-



Le président Patrick Plésent.

pigny et nous nous retrouvons le troisième mardi de chaque mois, à la salle Villeneuve ».

Comment se compose le bureau ?

« Je suis le président du club. La vice-

présidente est Claudie Guerriau. La trésorière, Joëlle Haudebault, est assistée d'une adjointe, Nicole Cochennille et la secrétaire Pierrette Moreau, est également assistée d'une adjointe, Monique Patenotte. Membre honoraire, Pierre Jarossay complète le bureau qui va se réunir pour envisager le planning que nous allons proposer pour le deuxième semestre ».

Quelles sont les manifestations proposées ?

« Nous organiserons plusieurs visites, l'une à l'entreprise des Crémets d'Anjou à Angers, une autre à l'entreprise des médailles Martineau à Saumur et une troisième à la caserne des sapeurs-pompiers à Saumur. Mardi 12 mars, un atelier cuisine sera proposé avec l'ancien cuisinier du restaurant l'Orangerie de Saumur. À ce jour, 18 personnes sont intéressées et les conjoints seront invités au repas ».

Pourquoi un déjeuner plutôt qu'un colis ?



Roger Robineau, 80 ans

« J'habite depuis de nombreuses années à Parnay mais je ne connais pas tout le monde. Je n'ai rien contre le fait que, jusqu'à présent, on nous apportait, pour mon épouse et moi, un colis de Noël. J'ai 80 ans, je me déplace encore. Un repas, c'est plus convivial. Nous allons apprendre à nous connaître et là je vois qu'il y a beaucoup de personnes de connaissance. Avec mon épouse, nous allons de temps en temps au club du Vert Coteau, mais nous avons d'autres loisirs à Saint-Hilaire-Saint-Florent ».



Pierrette Moreau

« J'apprécie le fait que l'on m'apporte un colis de Noël. Cela permet d'échanger avec les élus mais on ne côtoie pas le reste des personnes, ce qui est dommage. Je trouve que partager un repas, c'est plus convivial. Je vais au club du Vert Coteau à Parnay et au club de Souzay-Champigny. Actuellement, je m'occupe de mon frère, qui a été hospitalisé et vit actuellement à mon domicile. Là, je vois que je ne connais pas tout le monde, cela va me permettre d'échanger ».



Claudie Guerriau, 85 ans

« J'ai été présidente pendant de nombreuses années du club du Vert Coteau au sein duquel je participe toujours d'ailleurs aux activités. Je vais également au club de l'Amitié à Souzay-Champigny et à l'association Loisirs de Dampierre-sur-Loire. J'ai 85 ans et il est important pour nous, personnes âgées, de garder le contact, de ne pas se sentir isolées. Pour moi, le colis de Noël est plus impersonnel. Là, nous nous retrouvons tous pour un moment convivial de partage ».



ASSOCIATION
LOIRE ET COTEAU



Enfance:

"Les P'tites Fripouilles", accueille vos enfants de 3 à 10 ans, tous les mercredis et vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, au 2 rue Saumuroise à Souzay-Champigny.

Pendant les vacances de printemps, du 8 au 19 avril 2019, les enfants partiront en exploration du monde vivant "plumes/poils/écailles".

Jeunesse:

En période scolaire:

- "La Passerelle", accueille vos enfants de 9 à 11 ans, tous les mercredis, de 7h30 à 18h30, dans le local du Déclic, 27 rue des Abbesses à Montsoreau et tous les samedis de 14h à 18h, à la salle Yves Duteil de Fontevraud-l'Abbaye.
- "Le Déclic" accueille vos enfants de 11 à 17 ans, au 27 rue des Abbesses à Montsoreau:
- Tous les mercredis, de 7h30 à 18h30.
- Tous les vendredis, de 17h30 à 22h.
- Tous les samedis, de 14h à 18h.
- Pendant les vacances scolaires, les 2 accueils de jeunes sont ouverts à Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau, du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h.
- Les jeunes présents, mettent en bouteille et vendent leur jus de pomme pour financer leurs activités ou projets (3€ la bouteille). Pour toute commande, contacter Delphine Pasquier.

Organisation de 3 camps cet été :

Pour les 6/9 ans : Aventures chez les Trappeurs, à la Cornuaille, du 22 au 26 juillet 2019. Inscriptions le 3 avril de 17h à 18h30 à l'accueil de loisirs de Souzay-Champigny.

Pour les 9/12 ans : Activités de plein air, à Brûlon, du 15 au 19 juillet 2019.

Pour les plus de 11 ans : Spectacles Vivants, à Cluny, du 29 juillet au 3 août 2019.

Inscriptions et informations des camps jeunesse : le 24 avril, à 19h, au local du Déclic, 27 rue des Abbesses à Montsoreau.

Les programmes d'animation sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'association : www.loire-et-coteau.fr

Pour l'enfance : Mme Crépeau: 06.07.71.61.87 ou afr.animationenfance@gmail.com

Pour la jeunesse : Mme Pasquier: 06.64.12.94.47 ou afr.animationjeunesse@gmail.com



Informations et animations

Animatrice : Jessy LEVEQUE

Tel : 06.86.01.76.80

Mail : ramsudsaumurois@syndicat-cote.fr

❖ La Grande semaine nationale de la Petite Enfance : « Pareil, pas pareil ! »

La grande semaine de la Petite Enfance est un événement ouvert à tous et accessible à tous les types de lieux d'accueil : crèche, RAM, assistant maternel, MAM... Tous ensemble pour valoriser le travail des professionnels et soutenir la parentalité en créant des opportunités de dialogue autour du jeu.

Cette année elle se déroule du 18 au 22 mars sur le thème « Pareil, pas pareil ! ». Observer ce qui est semblable ou différent, agir intuitivement sur les objets pour vérifier qu'une même action produit un même effet ou un effet inattendu. C'est la découverte des différences et des similitudes qui mène l'enfant à la connaissance de soi et à la créativité.

Je vous propose de participer à cet événement à notre façon le mardi 19 mars à partir de 9h30 et jusqu'à 11h30 à la salle Mariane de Varrains (à côté de la mairie) ou le jeudi 21 mars aux mêmes horaires à l'espace Michel Grégoire de Turquant. Plusieurs petits ateliers et activités seront proposées. Un des objectifs de cette semaine de la petite enfance étant de favoriser les liens avec les familles et valoriser votre travail au quotidien avec leurs enfants, nous ouvrirons de nouveau l'espace aux familles à partir de 15h30 et jusqu'à 19h pour Varrains et 18h30 pour Turquant. Les parents pourront venir soit après être venu chercher leur enfant chez vous soit vous pouvez venir avec les enfants et les parents viennent les chercher directement sur le lieu d'animation pour en profiter et partager ce temps d'activité.

Les matinées sont aussi ouvertes aux parents disponibles.

Des invitations pour les parents vous seront transmises au plus vite

❖ Carnaval à la maison de retraite

Cette année, nous organisons un carnaval à la maison de retraite de Fontevraud le mardi 23 avril à 10h. Nous vous invitons à venir déguisés pour faire la fête et déguster de bonnes crêpes.

❖ Mots et frimousses

Emile Jadoul, auteur, illustrateur pour enfants est mis à l'honneur cette année par le réseau de bibliothèque et les structures petite enfance de l'agglomération. Il trouve son inspiration à travers son quotidien. Vivant à la campagne, les animaux qui l'entourent, lui inspirent pleins de couleurs que l'on retrouve avec plaisir dans ses nombreux albums comme « Papa-île », « Lapin bisou », « Gros boudeur », « Ma maison »...et d'autres encore.

Emile Jadoul sera présent à Turquant le jeudi 25 avril pour un atelier peinture et une lecture animée autour de ses livres. Cette animation s'adresse aux enfants de plus de 2 ans et aux assistantes maternelles participant régulièrement aux animations. Les enfants de moins de 2 ans accueillis par l'assistante maternelle seront bien sûr acceptés. Au vu du nombre de places limité, une inscription sera demandée afin d'effectuer un tirage au sort.

Possibilité de le rencontrer également à la bibliothèque de Saumur le mercredi 24 avril après-midi et le jeudi 25 avril au soir à la librairie Livr'avenir.

❖ La chasse aux œufs

Le relais invite les enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle, à chercher les œufs de pâques lors d'une balade contée le mardi 30 avril à 10 h à la cave de Rou-Marson.

Inscription obligatoire auprès du relais jusqu'au vendredi 19 Avril. Une participation de 1 euro par enfant sera demandée à l'inscription.

A l'issue de cette chasse aux œufs, une collation sera offerte aux petits et aux grands.

❖ Changement de lieu Montsoreau

En raison des divers travaux engagés sur la commune de Montsoreau, les animations initialement organisées à la salle rose se dérouleront à l'espace Michel Grégoire jusqu'à fin avril. Sur le prochain planning je vous tiendrai au courant du retour ou non à la salle Rose.

PLANNING

Les matinées se déroulent de 9h30 à 11h30 sauf animation particulière comme les animations en bibliothèques ou Maison de retraite dont l'horaire est précisé directement sur le planning.

MARS		AVRIL	
Mardi 5 Turquant	Ateliers autour des albums	Mardi 2 Turquant	Peinture « En avant les bolides ! » 
Jeudi 7 Chacé	d'Emile Jadoul	Jeudi 4 Varrains	Heure du conte à 10h à la bibliothèque (espace Hulin)
Mardi 12 Distré		Mardi 23 Fontevraud	Rencontre intergénérationnelle 10h Carnaval et crêpes 
Jeudi 14 Rou-Marson		Jeudi 25 Turquant	Atelier peinture et lecture animée par Emile Jadoul à 10h à la Bibliothèque 
Mardi 19 Varrains	SEMAINE NATIONALE PETITE ENFANCE cette année pareil, pas pareil ! INSCRIPTIONS OUVERTES !		Sur inscription et tirage au sort
Jeudi 21 Turquant		Mardi 30 Rou-Marson	Balade contée 10h Et chasse aux œufs Sur inscription 
Mardi 26 Fontevraud	Gommettes 		
Jeudi 28 Distré	Peinture « En avant les bolides ! » 		

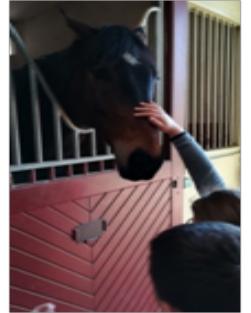
Mardi 19 mars animation semaine de la petite enfance salle Mariane à Varrains de 15h30 à 19h

Jeudi 21 mars animation semaine de la petite enfance espace Michel Grégoire à partir de 15h30 à 18h30

Les CE2 de l'école de Parnay



Visite de l'Ecole Nationale d'Equitation



Après avoir réalisé une œuvre pour l'exposition Art Cheval en octobre dernier, nous sommes allés visiter l'Ecole Nationale d'Equitation le 21 mars. Nous avons découvert l'univers équestre et nous avons pu approcher de près les chevaux.



De la fourche à la fourchette

En partenariat avec le Parc Naturel Régional, les élèves de l'école de Parnay ont participé à une animation autour de l'alimentation. A travers des petites pièces de théâtre et différents jeux, les élèves ont fait le lien entre



Les CM1-CM2 de l'école de Parnay

Pour ce début de printemps les CM1-CM2 ont la bougeotte !

Lundi 18 mars visite de
la centrale d'Avoine.

« On a bien aimé toutes
les activités. »

Maël et Nolan

« Nous sommes allés à
la Centrale pour travailler
sur les alternateurs et
les turbines. Nous étions
un groupe de filles et on
a mangé des chips
« discretos », c'était
drôle ! »

Pauline et Althéa



« Nous nous sommes bien
amusés à visiter la Centrale.
Nous avons aussi appris énormément
de choses, nous nous
sommes habillés en tenue
d'EDF avec des gilets orange. »

Louis et Enzo

« Nous sommes allés à la Centrale et nous sommes passés par les portiques de sécurité. Madame Mouës a bippé à cause de sa ceinture. Nous avons rencontré Amélie qui nous a montré une maquette de la centrale. Puis nous avons fait des expériences pour comprendre le fonctionnement de la Centrale. Jasmine n'avait pas assez de force pour allumer la lampe en tournant la manivelle. »

Mathilde et Louann

Jeudi 21 mars visite de l'Ecole Nationale d'Equitation grâce à notre participation en octobre à Artcheval !



« On a vu quelques écuyers du Cadre Noir. On a vu des chevaux. On a aussi vu comment ils se nourrissaient et comment ils se douchaient (certains sont allergiques à la poussière alors on mouille du foin dans la douche) »

Hippolyte et Titouan



« Dans notre visite nous avons commencé par les boxes. Pauline a eu peur d'un cheval très mignon mais il a sursauté ! »

Donatien et Clarence



PARNAY

Un premier repas des anciens

C'est une première dans la commune, qui jusqu'alors distribuait des colis.



Parnay, La Mangeoire, mercredi 12 décembre. Les aînés de 75 ans et plus rassemblés autour du maire et d'élus.

Le repas des anciens, servi mercredi 12 décembre, est une nouveauté. En effet, jusqu'alors, la commune distribuait des colis de Noël aux aînés. Dans un souhait de les rassembler, la municipalité a décidé d'organiser un repas, ainsi que le confie le maire, Eric Lefièvre (lire par ailleurs).

Mercredi dernier, plus d'une vingtaine de Parnaysiens et Parnay-

siennes, âgés de 75 ans et plus, ont répondu à l'invitation. Les convives se sont retrouvés au restaurant La Mangeoire, afin de partager ce repas de fin d'année, auquel participaient également le maire et deux élus de la commune.

Après son mot de bienvenue, Eric Lefièvre a invité les « chères têtes blanches » à prendre place autour des tables, joliment décorées par

les propriétaires du restaurant. « Je suis heureux de vous accueillir, aux côtés de quelques élus, pour cette première. C'était un souhait de se retrouver tous ensemble pour échanger, pour se connaître, plutôt que de recevoir un colis. Nous allons passer un agréable moment », a déclaré le premier magistrat de la commune. Une dernière phrase que les aînés ont pu vérifier et apprécier.

« Garder le lien avec les personnes âgées »

3 QUESTIONS A

Eric Lefièvre, le maire et sa municipalité ont décidé de bousculer les traditions. En effet, depuis le début de son mandat, et même sous le précédent (N.D.L.R. : Eric Lefièvre a été élu maire en 2013), il n'y avait pas de repas des anciens sur la commune, seulement la distribution de colis de Noël.

Pourquoi avoir décidé d'organiser un repas des anciens ?

« Nous étions partis comme les autres années sur les colis de Noël, qui étaient distribués par les élus. Mais je n'étais pas toujours disponible pour cette distribution qui permettait aussi de discuter avec les personnes chez elles. Certains aînés souhaitaient plutôt un repas. Des repas de Noël existent, au club du Vert Coteau notamment qui contribue à la dynamique, mais tout le monde ne va pas forcément au club. Nicole



Le maire Eric Lefièvre souhaite maintenir l'esprit de proximité entre les générations.

Cochenille, conseillère municipale, a effectué un sondage auprès des personnes de plus de 75 ans, faisant ressortir le souhait d'un repas en commun. Il faut créer des événements qui nous permettent de communi-

quer, se voir, se parler ; c'est aussi le rôle du maire ».

Il n'y aura donc plus de déplacements chez les gens ?

« Si, cela continue. Ceux qui ne souhaitent pas participer au repas continueront à recevoir leur colis et notre visite. En général, nous restons vigilants toute l'année à s'enquérir du bien vivre des personnes seules. Deux personnes du Conseil municipal : Marie Millon et Nicole Cochenille sont responsables du social et à l'écoute des besoins qu'il peut y avoir sur la commune ».

Cette nouvelle organisation représente-t-elle un coût pour la commune ?

« 39 personnes de 75 ans et plus résident dans la commune, dont 20 ont participé au repas. Cette organisation représente un coût certes, mais au-delà de la dépense, c'est un des rôles principaux de la commune de conserver l'esprit de proximité, garder le lien avec les personnes âgées ».

PARNAY

« Porter nos efforts sur la voirie en 2019 »

« 2019 sera une année de réalisations », a souligné le maire de Parnay, Eric Lefièvre, lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue vendredi 11 janvier.

« Nous avons pas mal de projets en fin d'année 2018 que l'on n'avait pas pu faire démarrer car nous voulions finaliser les coûts. Nous cherchions à baisser les coûts et nous avons décidé de regrouper certains aménagements de rues pour le premier semestre 2019. Nous avons aussi revu certaines études toujours dans ce même but », a affirmé le maire.

Et Eric Lefièvre de poursuivre : « Nous allons continuer la sécurisation de la rue Valbrun et de la route des Vins. Nous avons aussi la restauration de la voirie sur la route de Champigny. On démarre concrètement l'aménagement de la départementale 947 au niveau du végétal et s'ensuivra la rénovation de la piste cyclable par le Département ».

Du côté des investissements privés, le maire a fait part de l'évolution du dossier du château de Parnay. « Il y



« Nous avons retardé les dossiers dans le but de faire baisser les coûts », dit Eric Lefièvre.

a une volonté commune du privé et du public à faire déboucher ce grand projet d'hôtellerie et j'espère pouvoir annoncer, en commun avec les investisseurs, des signatures pour 2019 ». « Cette année, nous allons porter nos efforts sur la voirie qui est en mau-

vais état. C'est vraiment un gros projet. Nous avons une baisse de la Dotation globale de fonctionnement de plus de 2 000 €, ce qui est important pour une petite commune comme la nôtre », souligne Eric Lefièvre. Le maire évoque aussi l'importance des festivités sur la commune qui permettent de créer du lien et de garder les contacts avec la population. Enfin, « le haut de l'église sera réaménagé en aire de pique-nique et nous allons revoir la signalétique touristique qu'on avait laissée un peu de côté ».

Le projet de commune zéro déchet avec Saumur Agglopropreté se concrétisera tout au long de l'année. Les habitants seront informés sur ce qui pourra être proposé, comme des visites de déchetterie... « On ne pourra rien faire sans l'engagement des habitants. Si l'on veut avoir des résultats et que ce projet aboutisse, il faudra revoir notre façon de vivre au niveau de la consommation et à chaque fois que l'on jette quelque chose, le devenir du produit après », termine le maire.

Les travaux en perspective au printemps

Divers dossiers ont été débattus mercredi 19 décembre lors du conseil municipal de Parnay. Parmi eux, les travaux de la rue Valbrun, de la route des Vins et route de Champigny qui seront faits au printemps.

Réseaux d'eaux pluviales route de Champigny : « Le cabinet Pragma a chiffré un montant estimatif de 70 000 € pour les travaux du réseau d'eaux pluviales, route de Champigny » expose le maire Eric Lefièvre. « Le problème est l'eau qui stagne ou qui va chez les propriétaires. Cela ne

résoudra pas 100 % du problème. Sur cette route, seront revus, la chaussée, le revêtement des accotements et un peu de canalisations ». Les riverains seront invités à une réunion afin de leur expliquer les travaux qui seront entrepris. « On n'a pas les moyens financiers pour refaire entièrement cette route. Aujourd'hui, c'est de trouver une solution qui gère le problème. Il ne faut pas que les gens attendent que tout soit résolu. Un bi-couche de couleur différente de la chaussée sera mis sur les accotements. Mais une chose est sûre, l'eau n'ira plus chez les gens ». Le maire rappelle aussi

que concernant les travaux d'aménagement de la rue Valbrun et de la route des Vins sont repoussés au printemps. « Le cabinet Pragma nous a suggéré de faire l'ensemble des travaux des 3 routes dont le coût est estimé à 117 246,50 € HT ».

Panneau d'information ONF : « dans le cadre des travaux touristiques, l'ONF propose de mettre un panneau le long du sentier pédestre expliquant la gestion et la mise en œuvre du massif et du sentier » informe l'adjoint Didier Chevrollier. « Ce panneau dont le coût s'élève à 3 450 € HT sera financé par la vente de nos bois ». Les élus

acceptent le principe.

Divers : le maire informe qu'un cahier de doléances Gilets jaunes est à la disposition des habitants à la mairie ; à titre exceptionnel et en dédommagement du préjudice causé à l'association le Vert Coteau lors de la location de la salle des loisirs, le montant de 40 € est accordé à l'association au lieu des 80 € ; le règlement du cimetière est modifié en tenant compte du jardin du souvenir et du columbarium. Un panneau est le règlement sera affiché au cimetière.

La rétrocession de terrain fait débat

A propos de la rétrocession de terrain, le maire explique : « sur le projet de l'hôtellerie du château de Parnay au début de la Basse-Rue, cela nécessite un accès à l'hôtel. Or cette rue est trop étroite, ce qui par exemple empêcherait les pompiers d'accéder. Il a été demandé que la voirie soit élargie

jusqu'à l'accès de l'hôtel. Le château est d'accord pour nous rétrocéder une partie de la parcelle à titre gratuit » explique le maire. « Est-ce que cela engagera par la suite la commune sur les fluides, le pluvial, vu que la rue sera élargie ? » interroge l'adjoint Patrick Plesant. « Il faut la rétroces-

sion parcellaire du château à la mairie pour que le permis de construire soit accepté. La seule chose qu'on ne peut pas dire, c'est combien cela va coûter en voirie. On a un investisseur qui est prêt à mettre 22 millions d'euros sur une petite commune. Est-ce qu'on doit bloquer ce projet par rap-

port à cela ? » répond le maire. « Il faut savoir qu'à terme, c'est une centaine d'emplois générés ». Après bien des débats, le conseil accepte cette rétrocession et se pose la question d'une éventuelle participation à la voirie nécessaire à cet aménagement.

Déchets : la lutte s'amplifie

La commune s'engage dans la démarche participative du zéro déchet.



Parnay, Moulin de Béniquet, jeudi 21 février. Pierre Müller, animateur, rappelle les consignes liées au tri des déchets.

La commune de Parnay se lance cette année dans une démarche exemplaire et participative vers le zéro déchet. Grâce à l'accompagnement de Saumur Agglo propreté, la commune espère réduire le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire, encourager au réemploi et à la réparation, développer le tri des déchets recyclables et la valorisation des déchets organiques.

Cette action, qui s'inscrit dans la continuité de la proposition d'adoption de poules « composteuses », sera l'occasion de rappeler les moyens mis à la disposition des habitants pour la gestion des déchets et d'évaluer les besoins en points d'apport volontaire.

Des visites de déchetteries et des ateliers compostage

Jeudi 21 février, au Moulin de Béniquet, se tenait la première réunion de Parnay Zéro déchet. Une douzaine de personnes étaient présentes afin de participer aux animations sur le tri et la réduction des déchets, proposées par Pierre Müller, animateur sur le tri, et Amandine Hardouin-

Ergo, chargée du projet. Ils étaient accompagnés de Mathilde Cochard, responsable du pôle tri à Saumur Agglo propreté.

Après avoir exposé le principe du zéro déchet : « Mieux consommer, moins gaspiller, réparer, réutiliser, trier, composter », des petits ateliers sur les consignes de tri et l'importance de réduire ses déchets au quotidien, ont été proposés.

Des visites de déchetterie ou du centre de tri des emballages à

Seiches-sur-le-Loir, des ateliers compostage ou des sessions de broyage de végétaux sur la commune, sont également prévues.

Les habitants guideront les actions qui viendront par la suite : zone de gratuité, atelier de co-réparation, aide à l'achat de couches lavables, lutte contre le gaspillage alimentaire, atelier de fabrication de produits ménagers, prêt de matériel entre habitants... Et rien n'est imposé, tout est proposé.

REPÈRES

Les animations à venir

La collecte de papiers sera organisée par l'Association des parents d'élèves de la Côte, samedi 2 et dimanche 3 mars, à la salle des loisirs, 2, chemin de Béniquet. Des ateliers de co-réparation, en collaboration avec les Ligériens de cœur à Champigny, auront lieu de 9 heures à 12 heures, les 13 avril, 15 juin, 17 août, 19 octobre et

21 décembre. Le broyage de végétaux se tiendra samedi 16 mars, de 9 heures à 11 heures, sur le parking de la Mairie. La visite de la déchetterie de Bellevue, route de Vivy à Saint Lambert-des-Levées, mercredi 10 avril, de 10 heures à 11 h 30. Visite avec inscriptions au 02 41 50 44 67 ou au 06 32 04 01 33, s.chapet@agglopropre49.fr.

ÉCONOMIE

Centrale photovoltaïque à Parnay : l'étude d'impact démarre

L'entreprise Third step, basée à Valbonne (Alpes-Maritimes) - dont les principaux actionnaires sont Altus energy et Solaïs -, porte un projet de centrale photovoltaïque de 155 000 panneaux fixes implantés sur une cinquantaine d'hectares (notre édition du 21 décembre 2018) sur les hauteurs de Parnay, près de Saumur.



155 000 panneaux photovoltaïques sont prévus sur le coteau de Parnay.

Le terrain privé est trouvé et l'étude d'impact démarre. L'essentiel du site est en friche. Seuls cinq hectares sont exploités en vignes, en dehors de l'aire d'appellation saumur-champigny.

Third step prévoit une unité de 50 mégawatts. Il s'agirait de la plus grosse centrale photovoltaïque de l'ouest. En France, la plus importante a une capacité de 300 mégawatts. Elle se situe à Cestas

en Gironde.

Le porteur de projet prévoit un investissement d'environ 40 millions d'euros et table sur une mise en service au premier semestre 2021.

Du solaire à l'écopâturage

Le grand projet de ferme solaire sur le coteau de Parnay prend forme. Sur 53 hectares, il devrait associer un éleveur bio et un apiculteur.



Le troupeau de brebis d'un élevage bio d'Allonnes pourrait investir le site solaire comme l'a présenté Sophie Zumstein, de la société Thirdstep, mercredi soir aux élus.

Sophie Zumstein, chargée d'affaires à Thirdstep, a présenté aux élus, ce mercredi, le projet d'une centrale photovoltaïque sur un terrain privé de la commune de 53 hectares. La société s'est rapprochée de la famille propriétaire de cette parcelle, M. et M^{me} Tessier, et expose où en sont les démarches aujourd'hui. « Malgré la Safer qui avait vendu cette parcelle en terre AOC, les propriétaires, qui ont planté de la vigne, n'ont rien pu commercialiser et laisser cette terre en friche pour une chasse privée. »

Sur ces 53 hectares, une exploitation d'élevage, basée à Allonnes, est d'ores et déjà partie prenante pour s'associer au projet agrisolaire. « Ne pouvant s'agrandir dans la commune, M. et M^{me} Lecocq, éleveurs de races anciennes, cherchent à s'agrandir d'où leur intérêt sur ce projet. Et en plus, ils sont en bio. »

Un éleveur et un apiculteur dans le projet

Le site accueillera donc un troupeau d'une centaine de brebis qui sera conduite en écopâturage. « Les bre-

bis resteront sur le site toute l'année et des paddocks seront installés. » La société Thirdstep a également rencontré, récemment, un jeune apiculteur de Souzay-Champigny, Adrien Catheline, « L'Abeille ligérienne », qui envisage d'installer sur le site une trentaine de ruches.

Les premiers dossiers environnementaux seront lancés en avril. La chargée d'affaires foncières présente aux élus le phasage du projet qui devrait, si tout est conforme et répond à l'impact environnemental, voir le lancement des travaux en mars 2021.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE AU RESTAURANT LA MANGEOIRE



Depuis le 14 mars, trois jeunes gens ont repris le restaurant de la Mangeoire, à Parnay.

Il s'agit de Fabien Lechat, 32 ans, à gauche ; Sylvain Rayer 31 ans et son épouse Julie Rayer, 32 ans.

Sylvain Rayer est aux fourneaux, en cuisine. Il arrive de l'Auberge des Ecuys, rue Saint - Nicolas à Saumur où il est resté 9 ans. « Cela a été mon premier poste. Avant, j'ai fait l'école hôtelière à Saumur et en sortant de l'école, j'ai trouvé un job d'été qui s'est terminé par un CDI, à l'Auberge des Ecuys ». Pour Sylvain, le commerce il connaît bien puisque ses parents sont boulangers à Breil. Son rêve a toujours été d'être cuisinier et d'avoir un jour son propre restaurant ; rêve qu'il réalise aujourd'hui. A ses côtés, son épouse Julie, a suivi la filière Littéraire avant de s'orienter vers un BTS Tourisme. « Une fois mon BTS validé, je suis partie 2 ans en Angleterre comme fille au pair. Là-bas, j'ai eu aussi la chance d'apprendre l'Allemand en plus de l'anglais que je maîtrise très bien ». de retour en France, elle travaille au camping de Chantepie à Saint Hilaire Saint Florent comme hôtesse d'accueil ». A la Mangeoire, Julie sera en salle et aidera en cuisine.



Au bar et en salle, Fabien. Titulaire d'un Bac Général à Saint Louis, il poursuit par une Fac de sports. « Après, j'ai fait plusieurs petits boulots et je suis tombé dans le monde de la restauration d'abord comme plongeur puis aide en cuisine pendant 2 ans à Saumur. Après j'ai fait 8 ans de bar car j'aime le contact avec la clientèle ».

Une rencontre pour une même passion

Fabien, Sylvain et Julie se connaissent depuis très longtemps et aiment échanger sur leurs métiers, leurs parcours.

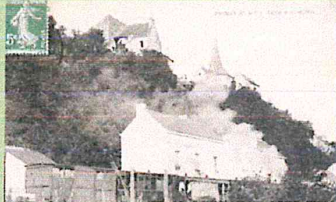
Et c'est tout naturellement qu'ils ont décidé de s'associer, de mettre leurs compétences en commun. « On a beaucoup réfléchi, pesé le pour et le contre mais il nous fallait trouver » souligne Sylvain.

Au restaurant qui est ouvert du mardi au dimanche, que du frais avec 4 entrées, 5 plats, 5 desserts au choix, des menus et une formule le midi en semaine.

Les réservations sont conseillées, surtout le week-end au 02 41 40 12 23.

Fabien, Sylvain et Julie se laissent la saison pour se roder tranquillement. « Après, nous voudrions faire une fois par mois ou une fois tous les deux mois des soirées à thème sur réservations uniquement ».

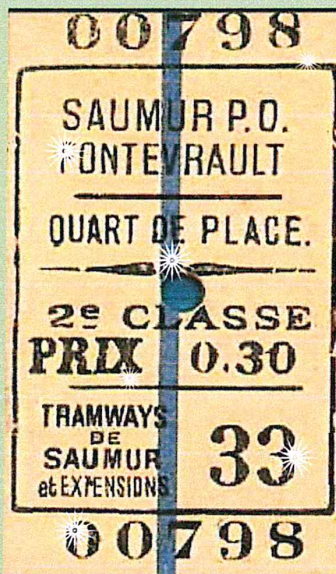
Chapitre n° 1



1914 - Gare de Parnay



1929 - Parnay le Bourg



Ouvrages de référence :

André Boyer, Le Tramway Saumur-Fontevraud, 1896, Montsoreau, Art et Découverte, 1979
La Vie du Rail, N°1046, 15 mai 1966

Et si Parnay m'était conté...



LE TRAMWAY

SAUMUR - PARNAY - FONTEVRAUD

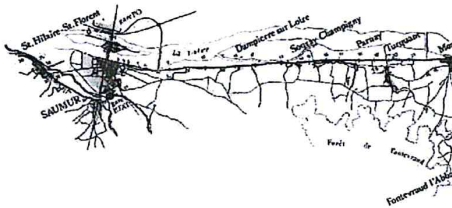
La Compagnie Française des voies ferrées met en service la ligne de tramway Saumur - Fontevraud le 5 Novembre 1896

Durée du trajet : 1h07

Vitesse de la rame limitée à 20Km/h, il fallait 22 m pour l'arrêter si lancée à 25Km/h

Tarifs : Saumur-Parnay

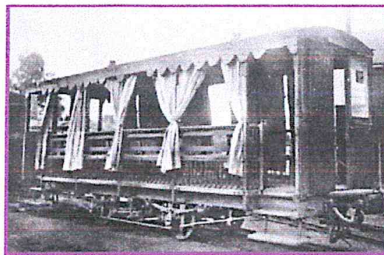
1^{ère} classe : 0.80 c
2^{nde} classe : 0.60 c



Le tracé :

Départ Gare Saumur « La Croix Verte », traversée de la Loire, Quai Mayaud pour rejoindre la RN147, Dampierre (Km6), Souzay (Km7), Parnay (Km9), Turquant (Km10), Montsoreau (Km12), **Arrivée** Fontevraud (Km15)

Les enjeux économiques :



Voiture d'été des tramways de Saumur



1908 - Souzay Quai de la Loire

En l'année 1911, il transporte 207 000 voyageurs. Ses tarifs passagers sont fort raisonnables : aller d'une gare à l'autre en seconde classe coûte 25 centimes, soit le quart de la course en voiture de place et la moitié du trajet en omnibus hippomobile.

Gratuitement cette fois, les condamnés sont acheminés vers la Maison Centrale (Ancienne Abbaye de Fontevraud) par une voiture cellulaire aménagée. Les voitures peuvent aussi être transformées en corbillards, le tarif est d'un franc par kilomètre pour un cercueil voyageant en train express...

Le tramway de Saumur est encore plus utile pour les marchandises. Il en transporte plus de 10 000 tonnes en 1911. Il assure l'essentiel des achats et des ventes de la centrale de Fontevraud. Il exporte des vins en barriques des villages de la Côte et il joue un rôle appréciable dans le commerce des maisons de vins effervescentes.

SERVICES MÉDICAUX

Médecins :	- Dr Nalin Laurence 8, rue de la Loire 49730 Varennes-S/Loire	02.41.51.72.14
	- Dr Tardy Christian 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.67.54.04
Pharmacies :	Pharmacie Bourgeois 55, avenue Rochechouard 49590 Fontevraud	02.41.51.71.13
	Pharmacie Girault 18, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.51.72.28
Infirmiers :	Cabinet des infirmières 49730 Turquant	02.41 51 32 61
	M. N'GUYEN Bao 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.38.17.13 06.72.20.93.57
	M. SAWADOGO Gaël 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.12.69.39.90
Masseur-Kiné :	Mme BRUNO Rita 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	07.85.51.95.72
Pédicure-Podologue :	Mme ANNEREAU-GUEDON (mardi et vendredi de 9h à 19h- A domicile lundi et jeudi) 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.67.59.85 ou 06.62.47.38.72
Orthophoniste :	Mme SEURAT Héloïse (mercredi et jeudi) 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.59.47.44.83
Sache-femme :	Mme LESTIENNE Audrey 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.52.78.56.36
Psychiatres :	Mme LEBREUILLY-PAILLARD Armelle (lundi, mercredi, jeudi et vendredi) 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.49.19.01.29
Psychologue :	Mme DUFLOS Delphine 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.26.47.58.79

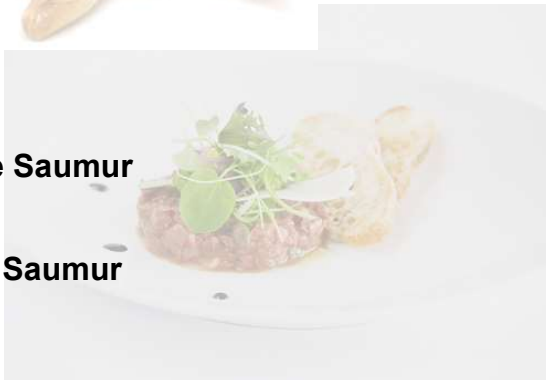
COMMERCES ET ENTREPRISES A PARNAY

La Boulangerie de Parnay - 18, route de Saumur



02.41.03.10.97

Le Restaurant « La Mangeoire » - Route de Saumur



02.41.40.12.23

Le Restaurant « La Gabelle » - 1, route de Saumur

02.41.38.16.91

LES VITICULTEURS

Domaine des Glycines

10, rue Valbrun

02.41.38.11.07

Domaine Roc Fontaine

07, ruelle des Bideaux

02.41.51.46.89

Domaine des Closiers

08, rue Valbrun

02.41.38.12.32

Domaine Val Brun

74, rue Valbrun

02.41.38.11.85

Domaine de Rocheville

Les Hauts de Valbrun

02.41.38.10.00

Château Yvonne

16, rue Antoine Cristal

02.41.67.41.29

Château de Parnay

01, rue Antoine Cristal

02.41.38.10.85

Château de Targé

chemin de Targé

02.41.51.11.50



LES ENTREPRENEURS

COME Cyril - Entreprise de maçonnerie/taille de pierre



06.83.41.83.44

GORY Mathieu - Entreprise de maçonnerie/taille de pierre

06.98.82.45.16

SD' COIFF (Coiffeuse à domicile)



06.47.47.55.22



Le Calendrier des messes de la Paroisse Saint Vincent des coteaux de Saumur est affiché à l'église de Parnay à l'extérieur sous le porche.

PÂQUES: Dimanche 21 Avril à 11 H 00

Une messe sera célébrée à l'Abbatiale de Fontevraud.

Elle sera animée par la chorale Contrepoint de Saumur

**Le calendrier des évènements de PARNAY
pour les prochains mois
A VOS AGENDAS !!!**

- **LA FÊTE DES SEMENCES**

Dimanche 14 Avril 2019 de 10 H à 19 H, derrière la Mairie de Parnay

- **CONCERT—LES IMLI**

Sameidi 18 mai, de 19 H à 23 H, sur l'esplanade de l'église Saint-Pierre

- **CÉRÉMONIE DE COMMORATION DU 08 MAI 1945**

Vous êtes cordialement invité à la cérémonie de Commémoration, à 11 H. devant le Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

- **LA FÊTE DU VELO EN ANJOU**

Dimanche 16 Juin 2019

- **LA FETE DES VOISINS :**

28 juin 2019, à partir de 19 h 00 sur la place de l'Église

- **ANJOU VELO VINTAGE**

7 Juillet 2019 - Dégustation sur le parking de la boulangerie

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu,
Mercredi 10 avril 2019 à 18 h 30, à la mairie.**